

**UWEP**

Urban Waste Expertise Programme

**ENDA - ECOPOP**

Economie Populaire Urbaine

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ÉTUDES DE CAS  
SUR LA PARTICIPATION DES HABITANTS À  
LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES :  
BAMAKO, DAKAR, OUAGADOUGOU**

**RAPPORT FINAL**

**EL Housseynou Ly  
CONSULTANT**

**MAI 1997**

## ABREVIATION DES SIGLES

- ACDI** : Agence Canadienne pour le Développement International
- AGETIP** : Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
- CAMCUD** : Coordination des Associations et Mouvements de la Communauté Urbaine de Dakar
- CEE** : Commission Economique Européenne
- CREPA** : Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût
- CUD** : Communauté Urbaine de Dakar
- DANIDA** : Coopération Danoise
- DST** : Direction des Services Techniques Municipaux
- DSUVA** : Direction de la Voirie de l'Assainissement
- GIE** : Groupement d'Intérêt Economique
- GTZ** : Coopération Allemane
- IAGU** : Institut Africain de Gestion Urbaine
- OCB** : Organisation Communautaire de Base
- OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economiques
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- PGU** : Programme de Gestion Urbaine
- PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- SARAR** : Self Esteem-Associative Strengh-Resources Fulness-Responsabilities
- SVD** : Sahélienne de Valorisation des Déchets
- TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- UNIFEM** : Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme
- USAID** : Coopération Américaine
- UWEP** : Urban Waste Environment Programme

## TABLE DES MATIERES

Avant-Propos.....	1
Introduction générale.....	4
I. Cadre économique et social des expériences.....	6
1.1 Conditions environnementales.....	6
1.2 Caractéristiques socio-économiques des communautés bénéficiaires.....	8
1.3 Situation d'ensemble des déchets solides municipaux.....	9
II. Cadre institutionnel et juridique de la gestion des déchets solides.....	12
2.1 Les lois et règlements.....	12
2.2 Le rôle des municipalités.....	12
2.3 Les sociétés privées.....	13
2.4 Rôle et place de la société civile.....	14
2.5 Les organisations internationales.....	18
2.6 Le rôle des états centraux.....	18
III. Mécanismes et modes de participation communautaire.....	20
3.1 Description des modes d'interactions entre communautés et associations de base....	21
3.2 Mécanismes de participation des populations et des groupes.....	24
3.3 Analyse des conflits et des pratiques déviantes.....	30
3.4 Contraintes à la participation des populations et des groupes.....	31
Conclusion.....	32
Bibliographie.....	33

## AVANT-PROPOS

L'Afrique de l'ouest et centrale est une des régions du monde qui connaît la croissance démographique urbaine la plus rapide. L'étude des perspectives à long terme de l'Afrique de l'ouest (OCDE, Club du Sahel) a évalué la population de la région à 87 millions d'habitants en 1960, 194 millions en 1990 et 220 millions aujourd'hui. Elle devrait atteindre près de 430 millions au 2020, ce qui correspond à la multiplication de la population de 1960 par plus de quatre fois.

En 1960, le niveau d'urbanisation moyen était de 14 % et les prospectives les plus fiables l'envisagent à près de 63 % en 2020.

Les risques environnementaux et sanitaires liés à une telle croissance de la population des villes ouest-africaines sont importants et la problématique de la gestion des déchets solides n'est pas correctement maîtrisée par les états centraux les appareils municipaux et les organisations communautaires de base. La collecte ne dépasse guère les 50 % des déchets produits et les municipalités y consacrent près de la moitié de leur budget.

Face aux carences des systèmes de collecte et d'évacuation, des initiatives communautaires ou privées se mettent en place, avec un engouement d'autant plus fort qu'on croit détenir là, à la fois une solution aux problèmes des ordures et une solution au moins partielle au lancinant problème de l'emploi des jeunes.

Or comme le disait TA THU THY " résoudre la question de la collecte sans résoudre celles du transport et de l'élimination et de la valorisation des déchets pose inmanquablement le problème de la cohérence des filières" (In déchets solides en milieu urbain d'Afrique de l'Ouest et centrale : vers une gestion durable. GREA-IAGU-PDM, Abidjan, 1996, p. 32).

Le rôle joué par les dynamiques communautaires en Afrique de l'ouest dans le domaine de la gestion des déchets solides est particulièrement originale et cumule des problématiques variées en fonction des contextes politiques, économiques, sociaux et institutionnels.

Les différentes analyses des dynamiques communautaires suscitent d'interprétations diverses, et d'âpres querelles au niveau des spécialistes de la gestion urbaine en Afrique de l'Ouest. Une compréhension différenciée s'entrevoit dans la compréhension des concepts de "Gestion communautaire" de "participation communautaire", de "Participation des habitants" d'approches communautaires" etc.

L'atelier de réflexion sur la gestion des déchets solides organisée à Dakar du 02 au 05 Décembre 1996 par WASTE et ENDA T.M. a été une occasion d'engager une réflexion sur les différents processus de participation des communautés dans la gestion des déchets solides dans les villes de Dakar (Sénégal) de Bamako (Mali) et de Ouagadougou (Burkina Faso) à travers des cas précis et concrets.

La question fondamentale à laquelle les participants à la rencontre voulaient répondre est : quel est le concept le plus approprié et opérationnel pour décrire les différentes initiatives des populations dans le domaine de la gestion des déchets solides dans les villes de l'Afrique de l'ouest en partant des concepts de "Gestion" et de "Participation" communautaire ?

A l'unisson, les participants ont reconnu que le concept de "gestion" communautaire ne décrit

pas le rôle et la place réels des populations dans le processus de gestion des déchets solides en Afrique de l'ouest. Les arguments s'articulaient autour du fait que les activités (collecte, évacuation, transport, valorisation, élimination, etc.) ne sont pas souvent assurées de manière totalement autonome par les communautés notamment celles qui ont été l'objet de discussions durant l'atelier de réflexion. Leurs actions s'insèrent souvent dans une stratégie globale de gestion des déchets solides impliquant plusieurs acteurs dont par exemple les appareils municipaux, les sociétés privées etc.

En définitive, il est ressorti une opérationnalité du concept de "participation" communautaire dans la description des initiatives locales étant entendu que les Organisations Communautaires de Base<sup>1</sup>, (les associations de quartier, les organisations féminines, les coopératives, les GIE) sont seulement impliqués dans certains niveaux de gestion de la filière des déchets solides. Ces niveaux sont, dans le contexte des cas étudiés, la collecte, l'évacuation et la valorisation pour le cas malien. En plus, il ressort clairement que les associations et GIE impliqués dans le processus de gestion des déchets solides n'interviennent pas dans les pôles de décision et n'ont pas une grande capacité de négociation pour influencer d'une manière ou d'une autre sur le stratégie de mise en œuvre des systèmes de collecte et sur les relations institutionnelles populations-services municipaux-sociétés privées, etc.

Par ailleurs, il faut reconnaître qu'il subsiste en Afrique de l'ouest des tentatives d'organiser la participation et/ou la Gestion communautaire des déchets solides. Cette tentative est le fait de mettre en œuvre des politiques d'approches communautaires, des appareils municipaux et des ONG, c'est-à-dire des politiques visant à impliquer d'une manière totale ou partielle les populations et les groupes à l'échelle des quartiers dans le processus de gestion des déchets solides. Ces différentes politiques accusent certes, des carences mais leur exécution participe à l'apparition progressive de nouvelles cultures citoyennes en termes de comportement et de vécu par rapport à l'amélioration et à l'aménagement des cadres de vie urbains.

Il est intéressant de s'interroger sur la place et le rôle des GIE dans ce qu'on pourrait appeler "participation" communautaire. Il est vrai que les GIE d'assainissement ont été mis en place dans le souci premier de résoudre le problème de l'emploi dans les situations de pauvreté urbaine. Mais en plus du fait que les actions des GIE sont articulées de façon difficile, ou confuse avec les dynamiques locales, les habitants des quartiers à l'échelle globale des quartiers initient parfois dans le cas de la Gueule Tapée et de Djicoroni Para des actions visant à améliorer indirectement ou directement le travail de terrain des GIE.

Dans le quartier de la Gueule Tapée, des leaders d'opinion, l'imam du quartier, des personnes individuelles, des responsables d'association, le comité de gestion du marché etc. participent en plusieurs façons à la facilitation de l'exécution correcte des activités du GIE les linguères.

Dans le quartier de Djicoroni-Para, les membres du comité civique mis en place exercent une pression morale sur les auteurs des pratiques déviantes en matière d'hygiène et sur les chefs de ménage qui ne s'acquittent pas de la taxe envers le GIE FASO KANU.

---

<sup>1</sup> Le terme générique d'Organisations Communautaires de Base (OCB) peut englober toutes les associations quels que soient le profil et les objectifs organisationnels pourvu qu'elles aient une capacité de mobilisation sociale. Les GIE, les ASC, les associations féminines, les associations de quartier etc. peuvent être dénommés OCB quand ils ont une capacité de regrouper les habitants autour de centres d'intérêt. Les OCB peuvent être dénommées aussi associations de base.

Les notables du secteur 15 interviennent timidement dans les activités de l'Association BAO MANEGRE mais leurs interventions incidentielles confèrent une légitimité sociale aux actions de l'Association.

Il demeure que dans les trois (3) cas le déficit de concertation entre entités associatives locales et les conflits entre organisations et ménages constituent une sérieuse contrainte à l'aménagement du cadre de vie et à la mise en œuvre efficace des activités.

En plus, il est clair que la participation financière directe (avec les GIE<sup>2</sup>) est indirecte (avec la TEOM par le cas de la Gueule Tapée), l'implication des leaders porteurs de contrepoids social, la collecte primaire des déchets, l'acheminement des déchets aux points de collecte, le respect des normes d'évacuation, etc. sont des formes de participation des habitants au travail des GIE, qui aussi, subissent plusieurs contraintes qui sont à la fois techniques, sanitaires et institutionnelles.

---

<sup>2</sup> Le GIE est une association qui a des objectifs économiques et qui fait des prestations de service. Au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, les GIE sont officiellement inscrits au registre de commerce. Pour la plupart dans le contexte des cas étudiés, les GIE étaient des associations à l'origine. Les associations se muent en GIE pour faire des prestations et être des interlocuteurs économiques.

## **Introduction Générale**

Le programme d'expertise des déchets urbains, Urban Waste Expertise Programme (UWEP) a été mis en place par une ONG Hollandaise pour tirer partie des compétences locales en matière de gestion des déchets solides dans les communautés défavorisées des pays du Tiers-Monde.

Dans la philosophie du programme UWEP/WASTE, les possibilités de mobilisation sociale des communautés autour de la problématique de gestion des déchets solides sont immenses et donnent l'occasion aux populations de développer leur expertise à travers des démarches typiques de recherche de solutions locales.

Face à la dégradation des systèmes de collecte et d'évacuation des ordures des appareils municipaux de l'Afrique de l'Ouest, les stratégies et initiatives sont développées par des associations locales, les communautés de base et autres segments de la société civile.

C'est dans cette perspective que WASTE, dans une démarche novatrice, privilégie la participation communautaire dans le domaine de la gestion des déchets solides dans les communautés d'Afrique au Sud du Sahara, d'Amérique Latine et d'Asie du sud-est.

Ainsi, l'exécution des études de cas dans les municipalités de Bamako, de Dakar et de Ouagadougou, en partenariat avec ENDA ECOPOP, est destinée à compléter la documentation existante sur le sujet et donne une attention particulière aux mécanismes de participation communautaire et les possibilités de renforcer cette participation. Le rôle et la place joués par les femmes et la dimension genre dans l'analyse des formes et des modalités de participation des communautés, occupent une place importante dans les préoccupations de Waste.

De ce qui précède, on comprend aisément les objectifs de l'UWEP/WASTE qui sont entre autres :

- le renforcement des expertises locales en matière d'approches communautaires de gestion des déchets solides ;
- la création de nouveaux emplois dans le traitement des déchets à travers les petites et les micro-entreprises ;
- l'amélioration des conditions environnementales pour les populations à faible revenu.

L'UWEP est financé par la Direction Générale de la Coopération Internationale des Pays-Bas.

Ce présent papier de synthèse constituera, avec celui effectué en Asie du sud-est, la base d'un document final sur la participation communautaire dans la gestion des déchets urbains, lequel sera discuté lors de la rencontre internationale sur les orientations de l'UWEP prévu en Mai 1997.

Il s'agira, dans un premier temps, de décrire le cadre économique et social des expériences étudiées en insistant sur les contextes environnementaux et les rôles traditionnellement joués par les hommes et les femmes dans le domaine de l'assainissement. Dans un deuxième temps, il s'agira d'analyser le cadre institutionnel et juridique de la gestion des déchets municipaux en

relevant des acteurs et bénéficiaires en présence et leurs différentes interrelations. Les modes et les mécanismes de la participation des communautés dans les différentes approches de gestion communautaire des déchets solides sont étudiés dans la troisième partie du document.

## **I. Cadre économique et social des expériences**

### **1.1 Conditions environnementales**

#### **1.1.1 Le quartier de Djicoroni-Para de Bamako**

Djicoroni-Para est situé à l'ouest du District de Bamako dans la commune IV. Il s'étend sur une longueur de 2 km et se compose de 7 secteurs dont 3 non lotis. Djicoroni-Para est un quartier spontané qui fait face à de sérieux problèmes d'insalubrité avant l'intervention du GIE FASO KANU en 1992. Les eaux étaient déversées dans les rues constituant des flaques d'eaux malodorantes favorisant la prolifération d'anophèles. L'absence de puisards explique l'écoulement des eaux de toilettes dans les ruelles étroites séparant les blocs de maison. La dégradation du système de collecte de la voirie municipale a poussé les habitants à mettre les ordures dans des fosses creusées à l'intérieur des concessions dans les secteurs non viabilisés. Certains habitants déversaient leurs ordures dans les parcelles maraîchères qui se trouvent à l'orée du quartier. Il y avait une profusion de dépôts anarchiques d'ordures dans le quartier. Les latrines étaient vidées dans les rues, car les familles ne peuvent pas se payer les frais de vidange des spiros.

#### **1.1.2 Le quartier de la Gueule Tapée de Dakar**

Le quartier de la Gueule Tapée est un ancien village de pêcheurs situé à l'ouest de la péninsule du Cap-Vert. Il s'offre comme un site où le contexte environnemental est encore vivement affecté par les égouts bouchés, les ordures ménagères et les problèmes d'eau.

Les difficultés liées à la canalisation s'expliquent par la vétusté des tuyaux qui datent de l'époque coloniale. Les raccordements clandestins, consécutifs aux différents changements amenés dans l'habitat à cause de la croissance démographique aggrave davantage les problèmes de la canalisation. En conséquence, la présence de flaques d'eaux usées dans les ruelles et sur les grandes artères du quartier rend parfois difficile la circulation mobile et humaine. En plus, il se révèle que les femmes du quartier avaient l'habitude de déverser des eaux usagées contenant des matières dures et organiques dans les tuyaux.

La dégradation du système de collecte de la municipalité de Dakar dans les récentes années, avait plongé le quartier dans une situation d'insalubrité intenable. On a assisté à une multiplication de dépôts sauvages. L'expansion anarchique du marché qui se trouve à l'intérieur du quartier entraîne toujours l'important volume des déchets de la Gueule Tapée. Les sources d'émission des ordures sont les ménages (50 %), le marché (20 %), les branchages (5 %) et l'artisanat (25 %) selon des données approximatives fournies par un responsable de la société privée qui a en charge, l'évacuation des déchets vers la décharge finale.

Le problème de l'eau potable constitue une sérieuse contrainte à l'environnement du quartier. La cherté de l'abonnement et des factures bi-mensuelles ont conduit à une déconnexion du réseau d'adduction d'eau de plusieurs concessions. Les ménages préfèrent acheter de l'eau auprès des deux (2) robinets privés installés dans la zone. Le problème de l'eau influe négativement sur l'hygiène domestique et participe à la lourdeur des tâches féminines.

En plus des problèmes liés aux eaux stagnantes, aux déchets et à l'eau potable, le quartier de la Gueule Tapée est confronté à la stagnation des eaux de pluie, à l'encombrement de la voie

publique, à la divagation des animaux, etc...

### 1.1.3 Le secteur 15 de Ouagadougou

Le secteur 15 est communément appelé Patte d'Oie et relève de l'arrondissement de Bogodogo. Il est situé à la limite sud-est de la ville. Le quartier apparaît dans un contexte environnemental où peu de structures de précollecte des déchets solides se déplacent vers cette zone éloignée du centre ville, du fait du faible pourcentage de familles capables de payer 1000 FCFA (2 \$US) par mois. 59 % de la population déverse leurs ordures dans les ravins ou crée des dépôts anarchiques aux abords des voies dont aucune n'est goudronnée. Certains habitants brûlent les ordures ou les jettent dans les rares caniveaux existants. 55% de la population bénéficie d'un branchement d'eau potable dans leur concession. 41 % des familles s'approvisionne au niveau des bornes fontaines et 4 % à partir des puits forés. Les puisards installés dans les rues ne sont pas couverts. Les maladies liées aux facteurs d'insalubrité publique sont le paludisme, les diarrhées, la dysenterie, la fièvre, les démangeaisons, le rhume et la toux.

Dans tous les trois (3) quartiers précités, les femmes sont traditionnellement responsables du balayage et de la précollecte des ordures à l'intérieur des concessions familiales. Elles s'occupent aussi de la vaisselle, de l'évacuation des eaux usées, de l'approvisionnement en eau et de l'entretien de l'hygiène des enfants. Ce rôle traditionnellement assuré par la femme dans les sociétés ouest africaines, confère à cette dernière une place importante dans l'aménagement et dans l'amélioration des cadres de vie en milieu urbain.

## **1.2 Caractéristiques socio-économiques des communautés bénéficiaires**

### **1.2.1 Le quartier de Djicoroni-Para de Bamako**

Djicoroni-Para est une zone à forte concentration humaine. La population est de 39.539 habitants (selon le recensement de 1996). Le quartier apparaît comme l'un des plus densément peuplés de la capitale malienne. La composition ethnique est très hétérogène (Malinkés, Peuls, Bamanans, Soninké, Senoufos, Sonrhais, Bozos, etc... venus des différentes régions du Mali.

Les principales activités économiques sont l'agriculture, le maraîchage, le commerce, la pêche, l'arboriculture, l'artisanat, ... Une infime partie de la population locale travaille dans l'administration et dans l'industrie. Une fraction importante de la population a un revenu très bas et un niveau d'éducation peu élevée. L'Etat malien a viabilisé et attribué plusieurs parcelles à titre d'habitation. Le quartier se modernise progressivement à cause de l'embellissement des bâtiments administratifs et de la présence d'usines. La présence d'un marché anime le quartier et attire les populations environnantes. Les habitants accèdent à plusieurs infrastructures et services au niveau local. Parmi ceux-ci, on note des écoles primaires et secondaires privées et publiques, des services de santé (PMI, hôpital, pharmacies, cabinets médicaux), le centre d'Etat Civil, des bornes fontaines, une station d'essence, des restaurants, un hôtel, etc... Le chômage concerne les hommes et les femmes et se pose avec acuité dans la communauté.

### **1.2.2 Le quartier de la Gueule Tapée de Dakar**

Le quartier de la Gueule Tapée fait anciennement partie de la Grande Médina, deuxième quartier de Dakar créé à la suite de la grande épidémie de la peste de 1914-1915. Le dernier recensement de la population daté de 1988 rapporte que le quartier est composé de 7.854 habitants dans 491 concessions et 1.053 ménages, avec une forte prédominance masculine (3.906 femmes sur 7.854 hommes). On y retrouve des ménages de plus de 30 personnes.

Les membres de la concession sont unis par des liens de parenté d'une grande complexité. La jeunesse occupe une place importante dans la population locale. Les moins de 22 ans représenteraient plus de 50 % de la population. Le quartier est ethniquement composite avec une prédominance de Wolofs à côté des Hal-Pulaar, des Sarakholés, des Sérères et des migrants comme les commerçants maliens, guinéens et bissau-guinéens.

Les activités économiques sont largement dominées par le secteur informel comme le commerce, la pêche artisanale, la teinturerie, etc... On y note une forte présence de chefs de familles qui se sont convertis dans le secteur informel. L'élevage domestique est une activité de prédilection de plusieurs ménages et porte essentiellement sur le petit bétail et la volaille. La présence d'un marché et d'un port de pêche artisanale convertissent le quartier de la Gueule Tapée en centre économique qui attire beaucoup de monde. Le chômage est un épineux problème dans la communauté. Il concerne surtout les femmes et touche aussi bien les couches scolarisées que les populations analphabètes. Le sous-emploi subséquent à la crise structurelle qui frappe la pêche artisanale a contribué à amplifier le phénomène du chômage dans le quartier. La structure foncière et spatiale du quartier est caractérisé par :

- une occupation anarchique de l'espace ;
- une sur-densification de l'habitat ;
- une pression démographique ;
- une insuffisance d'équipements collectifs et d'espaces de socialisation.

Les habitants de la Gueule Tapée ont fait enregistrer leurs terres et ont des titres fonciers. Sur le plan de la formation, de l'éducation et de la santé, les populations accèdent à plusieurs services et infrastructures de la ville de Dakar.

### 1.2.3 Le secteur 15 de Ouagadougou

Le quartier est majoritairement habité par l'ethnie mossi avec une forte dominance de la religion musulmane qui concerne plus de 55 % de la population contre 44,97 % de chrétiens. En plus des mossi, on trouve d'autres ethnies en infime minorité comme les Peuls, les Bissas, les daffins, etc... Une importante fraction de la population a une profession. Les intervenants dans les activités économiques dites libérales se chiffrent à 45 % de la population, suivis des agents de la fonction publique (32 %) et des retraités (9 %). La taille des ménages varie entre deux (2) et vingt (20) personnes.

## **1.3 Situation d'ensemble des déchets solides municipaux**

### 1.3.1 Le District de Bamako

La quantité de déchets secrétée dans le district de Bamako est estimée à 216.000 m<sup>3</sup>/an avec un taux élevé de papier et de cartons au centre ville à vocation commerciale, une très grande proportion de matériaux inertes (cendre, sable, poussière, etc...) dans les quartiers populaires à moyen et bas standing. La caractérisation des déchets donne un taux élevé des restes de cuisine et une proportion importante d'emballage divers et de boîtes de conserves dans les quartiers à bas standing.

### 1.3.2 La Communauté Urbaine de Dakar

La quantité de déchets évacuée à la décharge finale de la CUD<sup>3</sup> atteint annuellement 488 000 m<sup>3</sup> (1995-1996) avec un système de collecte qui dessert 85 % de la population des communes relevant de la CUD. Le coût du service avoisine 2,5 milliards dont 40 % est absorbé par les charges de la main-d'oeuvre. La CUD assure le paiement du service de la gestion des déchets solides par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dont le recouvrement atteint près d'1 milliard de francs CFA par an. Le complément de la couverture des coûts de gestion des déchets vient de l'Etat, quand il n'est pas issu de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée qui lie la CUD à l'AGETIP. Les déchets non assimilables aux

---

<sup>3</sup> La Communauté Urbaine de Dakar (CUD) a été créée par décret N°83-1131 du 29 octobre 1983 et regroupe les communes de Dakar, de Pikine et de Rufisque. S'y ajoutent à partir de 1986 les communes de Bargny et de Guédiawaye. La principale responsabilité de la CUD a trait à la collecte, au transport et à l'élimination des déchets solides. La CUD est composée de plusieurs directions dont la Direction des Services Techniques Communaux qui a en charge la gestion des déchets solides. Elle est aussi responsable de la construction et de l'aménagement des ruelles, l'aménagement des trottoirs, l'entretien des places et jardins publics, le curage des canaux à ciel ouvert, l'entretien des infrastructures publiques, le désensablement des rues etc.

ordures ménagères, comme les déchets industriels et les déchets biomédicaux, sont évacués et éliminés par leurs producteurs. L'analyse de la caractérisation des déchets donne les indicateurs ci-après selon une étude réalisée en 1996 par l'IAGU :

- 43,6 % de matières organiques ;
- 28,2 % de matières inertes ;
- 12,2 % de matières plastiques ;
- 1,1 % de verre ;
- 9,7 % de carton ;
- 3,4 % de métaux ;
- 5,5 % de textiles ;
- 4,3 % de restes de cuisine.

### 1.3.3 La Commune de Ouagadougou

Les ordures ménagères de la ville de Ouagadougou sont caractérisées par une production moyenne de 0,62 kg par habitant et une densité moyenne de 0,63. Ces tableaux cachent cependant des disparités comme le montre le tableau 1.

**Tab.1 :** *Production spécifique et densité des ordures ménagères en fonction du niveau de vie*

Standing	Production spécifique (kg/habitant)	Densité
Haut standing	0,85	0,37
Moyen standing	0,65	0,47
Bas standing	0,54	0,85
Moyenne pondérée	0,62	0,62

Source : CREPA/IAGU 1992

La composition des ordures varie en fonction du niveau de vie (tableau 2)

**Tab.2 :** *Evolution de la composition des ordures en fonction du niveau de vie*

Composition	Haut standing	Moyen standing	Bas standing
Inerte	2,4	4	1
Combustible	9,6	6,6	2,1
Organiques	60,5	36,9	21
Fines	27,5	52,5	75

Source : CREPA/IAGU 1992

## **II. Cadre institutionnel et juridique de la gestion des déchets solides**

### **2.1 Les lois et les règlements**

La gestion des déchets solides est régie, dans le contexte des cas étudiés par le programme UWEP/WASTE par un certain nombre de dispositions qui visent la protection de l'environnement de manière générale, mais surtout l'aménagement et l'amélioration du cadre de vie des populations. Ces dispositions sont essentiellement formées de lois et de règlements qui sont à caractère répressif et permissif et revêtent plusieurs formes : lois, arrêtés, ordonnances, décrets, etc... On les retrouve de manière disparate dans la panoplie des textes juridiques des états et dans les textes qui régissent la gestion des appareils municipaux.

L'incohérente articulation des lois et des règlements, dans les trois (3) cas étudiés, rend difficile une bonne mise en oeuvre des programmes et une coordination intersectorielle des activités entre les différents acteurs impliqués dans les processus de gestion de déchets solides. Cette situation de confusion institutionnelle donne lieu à des conflits de compétences entre les états centraux qui naguère avaient la totalité de la gestion du secteur des déchets urbains et les municipalités qui aujourd'hui, exercent une influence considérable dans les choix des stratégies.

### **2.2 Le rôle des municipalités**

La constante majeure qui est ressortie dans les cas étudiés est le rôle de plus en plus important joué par les municipalités dans le domaine de la gestion des déchets solides. Les autorités communales essaient toujours d'adapter les stratégies et les politiques de gestion des déchets aux impératifs de l'urbanisation, de la décentralisation et de la participation communautaire. Ce faisant, elles tentent d'adopter des approches communautaires de gestion des déchets solides.

A Bamako, la collecte, le transport et la mise en décharge est sous la responsabilité du Service de Voirie et d'Assainissement du District de la Ville (DSUVA). La superficie du district est de 26.750 ha et est subdivisée en six (6) communes regroupant 69 quartiers dont 19 sont à mi ou non lotis. Au niveau du District, la mise en oeuvre des activités de gestion des déchets est gérée par un Conseil, lequel pour plus d'efficacité en matière d'assainissement, a autorisé l'implication de GIE, d'associations de base, d'ONG et de coopératives dans le ramassage des ordures ménagères.

A Dakar, la Communauté Urbaine de Dakar (CUD) a en charge la collecte, le transport et l'élimination des déchets solides. La CUD est composée de plusieurs directions dont la Direction des Services Techniques Municipaux (DST) qui est directement responsable de la gestion des déchets. La DST est aussi responsable de la construction et de l'aménagement des ruelles, l'aménagement des trottoirs, l'entretien des places et jardins publics, le curage des canaux à ciel ouvert, l'entretien des infrastructures publiques, le désensablement des rues, etc... La CUD regroupe une quarantaine de communes d'arrondissement (mairies de quartier) depuis le 1er janvier 1997 qui marque l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la décentralisation au Sénégal.

A Ouagadougou, la gestion des déchets solides est du ressort de la Division Economique des Services Techniques de la Mairie. La division économique assure la collecte et l'évacuation des déchets solides, mais aussi la présidence du Comité Provincial de Sensibilisation à la salubrité qui regroupe tous les acteurs dans la gestion des ordures. Le maire est chargé, sous le contrôle du conseil municipal, *"de veiller à la protection de l'environnement et prendre en conséquence les mesures propres à empêcher ou à supprimer la pollution et les nuisances, à assurer la protection des espaces verts et contribuer à l'embellissement de la commune"*.

Au début des contacts entre la municipalité et l'association Bao Manegre étaient timides. Depuis la création de la fédération des associations oeuvrant dans le domaine des déchets solides, il y a un contact réel avec la municipalité qui communique à avoir une politique relativement claire de l'assainissement de la ville de Ouagadougou et du rôle moteur que les associations doivent y jouer, notamment au niveau de la précollecte dans les quartiers périphériques de la capitale.

Il ressort dans les trois (3) villes que la gestion des déchets urbains par les communes procède de désengagements totaux ou partiels des états centraux et que le transfert de compétences des Etats vers les communes ne s'est pas accompagné d'une mise à disposition d'enveloppes budgétaires suffisantes pour assurer efficacement les aspects techniques, technologiques, politiques et humaines de la gestion des déchets.

### **2.3 Les sociétés privées**

Depuis le début des années 90, on note dans les villes de Dakar et de Ouagadougou une privatisation progressive du service des déchets.

En 1995, la Communauté Urbaine de Dakar (CUD) a conçu un nouveau système de gestion des ordures ménagères basé sur le découpage du territoire de la CUD en neuf (9) zones de collecte et sur la concession de ces zones de collecte à des sociétés privées à la suite d'un appel d'offres avec un maximum de trois (3) zones de collecte par société. Actuellement, sept (7) sociétés privées ont en charge la collecte et l'évacuation des déchets et s'appuient sur quelques 140 GIE qui emploient environ 1800 personnes incluant des hommes et des femmes. Afin de renforcer les moyens d'intervention des sociétés privées concessionnaires nouvellement introduites dans le secteur, la CUD s'est fait livrer, par un consortium canado-sénégalais, des camions de collecte à chargement avant (fourchettes) et arrière, des engins d'exploitation de la décharge, des équipements de pesée de sécurité et du petit matériel de nettoyage. Ce matériel dont elle s'est engagée à rembourser le montant au consortium au bout de 60 mensualités, a été mis en location vente aux sociétés privées concessionnaires pour une durée de 6 ans.

A Ouagadougou, l'ampleur des tâches rattachées au service des déchets et l'insuffisance des moyens du secteur public ont poussé l'Etat Central à encourager la municipalité de Ouagadougou à s'adjoindre des services du secteur privé pour une exécution normale des activités de collecte et d'évacuation des ordures ménagères. Les entreprises les plus actives sont ECONFA, ECOVOB, SGECOM, DUGU SANYA. Ces structures font payer le service à 1000 FCFA (2 \$US) par abonné et par mois.

En définitive, il ressort que la récente implication des sociétés privées dans les activités de

gestion des déchets solides, dans les cas de Dakar et de Ouagadougou vient souvent du désengagement et/ou de l'inefficience du secteur public dans la mise en oeuvre des activités technologiques de la gestion des déchets solides (évacuation, élimination, transport avec des camions, polybennes, bennes-tasseuses, etc.). Les institutions financières internationales notamment la Banque Mondiale encouragent vivement la privatisation du service de gestion des déchets solides dans les grandes villes de l'Afrique Subsaharienne.

#### **2.4 Rôle et place de la société civile**

L'implication de la société civile dans la mise en oeuvre des activités de gestion des déchets solides dans les municipalités de Bamako, de Dakar et de Ouagadougou provient en partie des constantes tentatives des appareils municipaux d'organiser la participation communautaire autour des activités de collecte et de l'évacuation des ordures ménagères.

#### 2.4.1 Les Organisations Communautaires de Base (OCB)

Les associations insérées dans les systèmes de nettoyage dans les cas étudiés à Bamako, à Dakar et à Ouagadougou apparaissent souvent comme des associations de quartier où des jeunes se constituent en Groupements d'Intérêts Economiques (GIE).

C'est dans un contexte d'insalubrité que la population de Djikoroni-Para, en partenariat avec l'AGETIP et les autorités communales, a mis sur pied un programme d'assainissement du quartier. Les principales activités de ce programme étaient la réalisation de caniveaux dans les endroits lotis et le ramassage des ordures ménagères. Ces activités étaient exécutées dans le cadre d'un contrat de sous-traitance entre le GIE FASO KANU ("l'amour de la patrie") et la COFESFA, une coopérative féminine spécialisée dans la collecte des ordures. Au terme du contrat, le GIE FASO KANU a continué à opérer comme entreprise spécialisée en partenariat avec la municipalité dans le domaine du ramassage des ordures.

Pour la gestion de ses activités au niveau communautaire, le GIE a demandé à la population à travers les notables du quartier, de mettre en place des comités civiques ou comités de sages du quartier. Les membres de ces comités sont des hommes qui ont accepté le travail en tant que volontaires.

Dans le quartier de la Gueule Tapée de Dakar, les activités de collecte, de balayage, de sensibilisation dans les ménages et de surveillance des coffres sont assurées par le GIE "Les Linguères" dans le cadre d'un contrat de sous-traitance avec la Sahélienne de Valorisation des Déchets (SDV), société concessionnaire de la zone 1DK1 incluant le quartier de la Gueule Tapée. Ce GIE est essentiellement composé d'un groupe de femmes issues de la coordination des Associations et Mouvements de la Communauté Urbaine de Dakar (CAMCUD).

L'Association Bao Manegré qui veut dire "cherchons à améliorer" en langue moré intervient dans le secteur 15 de la ville de Ouagadougou grâce à un financement et à un renforcement des capacités organisationnelles du CREPA. Le CREPA a aussi favorisé l'implication des femmes dans le processus de prise de décision, dans la planification et dans l'exécution des activités. L'association travaille de concert avec la municipalité, le conseil de district et le comité provincial de sensibilisation à la salubrité. Nous avons déjà vu, dans les pages précédentes, le rôle joué par la Division Economique de la municipalité.

Ainsi, l'implication des associations dans les systèmes de nettoyage étudiés n'est pas réellement effective, car celles-ci sont simplement insérées dans la mise en oeuvre des stratégies de gestion municipale des déchets solides, mais ne participent pas dans les processus de prise de décisions. En effet, le GIE FASO KANU du quartier de Djikoroni-Para de Bamako, les Linguères de la Gueule Tapée de Dakar et l'Association Bao Manegré du secteur 15 de Ouagadougou ne se révèlent pas comme des pôles de décision véritables dans les cadres de concertation mis en place dans les municipalités étudiés pour le suivi des activités. En plus, ces organisations communautaires de base n'ont aucune capacité de négociation avec les appareils municipaux, mais subissent les options stratégiques des systèmes de nettoyage.

L'essentiel des éléments motivateurs de l'engagement des hommes et des femmes dans les stratégies de gestion municipale des déchets solides s'ancre dans des préoccupations économiques. Des jeunes de communautés défavorisées vivant une situation de chômage dans un cadre économique difficile, se mobilisent en associations, s'impliquent dans les stratégies

de gestion municipale afin de trouver un emploi pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. Les capacités organisationnelles des associations font souvent défaut, notamment sur les aspects afférents à la structuration interne, à la nature du mécanisme de contrôle adopté (administratif et social), aux types de sanctions en vigueur et à leur processus de développement, à la répartition des tâches, etc...

Les moyens humains et matériels des associations pèchent par leur insuffisance par rapport à l'ampleur des tâches et par leur efficacité par rapport au niveau technologique du matériel, l'effectif et la spécialité des compétences. Des contraintes techniques et matérielles ont été relevées dans toutes les expériences étudiées. Les associations étudiées n'ont pas été formées aux techniques communicatives de la sensibilisation à part l'association Bao Manegré qui a bénéficié d'un appui institutionnel du CREPA. Il est quand même envisagé, dans les documents de projet du système actuel de nettoyage de la CUD, une formation aux différentes techniques de sensibilisation des GIE mobilisés dans les activités de gestion des déchets solides.

Les femmes occupent une place prépondérante dans les processus de prise de décision dans les cas de Ouagadougou et de Dakar et se posent aussi comme des leviers essentiels dans la mise en oeuvre des activités. Dans ces deux (2) cas, les expériences de gestion communautaire des déchets municipaux participent vivement à la revalorisation de la femme sur le plan social et à son insertion dans le processus du développement économique et social. Elles sont affectées à Dakar et à Ouagadougou à des tâches habituellement dévolues aux hommes (collecte, conduite de charrettes, etc.).

Seulement, il faut souligner que l'implication active des femmes dans les GIE d'assainissement est un phénomène récent au Sénégal, au Burkina Faso et au Mali. Elle est de mise durant ces dix (10) dernières années qui se sont caractérisées par une dégradation des systèmes de collecte et par un désengagement progressif des états centraux dans le financement de la filière des déchets solides.

Le profil social des membres des associations communautaires de base diffère d'un contexte à un autre. Si à Djicoroni Para la mise en place du GIE FASO KANU est à l'actif de jeunes diplômés sans emploi du quartier, le GIE "Les Linguères" de la Gueule Tapée est composé de femmes issues des couches défavorisées qui naguère exerçaient seulement des activités de ménagères. L'association BAO MANEGRE du secteur 15 de Ouagadougou est formée de personnes qui intervenaient antérieurement dans le secteur informel pour les hommes. Les femmes qui officient dans le projet sont toutes des ménagères-analphabètes.

Dans tous les trois (3) cas, la tranche d'âge varie entre 18 et 40 ans et l'implication des organisations communautaires de base dans la gestion des déchets solides est le fait de groupes qui tentent d'apporter des réponses pour résoudre des problèmes d'emploi dans un contexte de pauvreté.

#### 2.4.2 Les Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Les ONG appuient les initiatives communautaires passant par les GIE et les associations de base dans les domaines de la collecte et de l'évacuation des déchets solides. Souvent, elles ne sont pas officiellement intégrées dans les systèmes de gestion municipale des déchets mais soutiennent les communautés en favorisant la mise en place de cadres de mobilisation sociale.

Certaines travaillent depuis plusieurs années pour le renforcement des capacités organisationnelles des associations et privilégient la promotion de la femme.

A Bamako, l'appui financier et technique de Alphalog a permis au GIE de se procurer des charrettes, d'ânes, de poubelles, de blouses, de pelles, de bottes, de gants et tous les équipements nécessaires pour la collecte des ordures.

A Ouagadougou, l'association Bao Manegré a bénéficié des formations en gestion et en techniques d'animation, de sensibilisation (SARAR) du CREPA. Le CREPA a rendu possible le démarrage des activités de l'association grâce à un financement de 2 500 000 FCFA (5'000 \$).

A Dakar, le GIE des Linguères ne bénéficie d'aucun appui dans la communauté des ONG, mais les dirigeantes se rapprochent de quelques structures pour renforcer les capacités organisationnelles du GIE et éventuellement pour diversifier les activités.

Dans toutes les trois (3) municipalités, des ONG mettent en oeuvre des programmes pilotes d'assainissement (collecte des ordures ménagères par le système de charrettes attelées, compostage, sensibilisation, ramassage de déchets plastiques, épuration des eaux usées, construction de latrines, construction de puisards, etc...

## **2.5 Les organisations internationales**

Les organisations internationales appuient les états et les municipalités dans la définition des cadres institutionnels de la gestion des déchets solides.

La Banque Mondiale encourage la privatisation du secteur des déchets via les AGETIPs et les différents projets urbains logés dans les ministères des finances au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso.

L'UNICEF se manifeste principalement par des projets pilotes dans le cadre des activités du programme Eau-Hygiène-Assainissement dans les grandes villes ouest africaines. Ce programme privilégie la participation communautaire dans le domaine de l'assainissement.

La Mission Française de Coopération, la coopération hollandaise, la GTZ, le DANIDA, la coopération suisse, l'ACDI, l'USAID, la CEE, le programme Life du PNUD, l'UNIFEM, le PGU financent des ONG qui, à tour de rôle, appuient des communautés, des organisations et des municipalités dans la gestion des déchets solides dans les villes de Bamako, de Dakar et de Ouagadougou.

## **2.6 Le rôle des états centraux**

Les états centraux jouent parfois le rôle d'interface entre les municipalités, les agences de coopération décentralisée, les organisations internationales, les ONG, les associations de base et les municipalités dans les processus de mise en oeuvre des activités de gestion de déchets solides. Ils jouent un rôle de facilitateur dans la coordination des activités entre les différents secteurs et servent de cadres d'arbitrage et d'espaces de résolution des conflits entre les

municipalités, les sociétés privées et les associations de base. Avec les politiques de décentralisation encore inachevées, ils interviennent de moins en moins dans l'exécution des activités de gestion des déchets solides. Ils veillent au respect des différents textes régissant la protection et la sauvegarde de l'environnement et exercent une influence considérable dans la répartition des rôles et des responsabilités entre les municipalités et les sociétés privées.

L'analyse du cadre institutionnel et juridique de la gestion communautaire des déchets solides dans les municipalités de Dakar, de Ouagadougou et de Bamako référencée aux cas étudiés, révèle :

- une multiplicité de pôles de décision et d'organes d'exécution ;
- une confusion dans la répartition des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs;
- un défaut de coordination intersectorielle des activités ;
- des difficultés techniques, politiques et budgétaires des municipalités à mettre en oeuvre des orientations et des approches communautaires de gestion des déchets solides ;
- l'absence ou la faiblesse du rôle des associations de base dans les processus de prise de décision ;
- une tendance à la privatisation du secteur des déchets solides ;
- une absence totale de capacités de négociation des organisations communautaires de base dans la définition des options institutionnelles et les stratégies de mise en oeuvre des systèmes de collecte et d'évacuation des déchets solides.

### **III. Mécanismes et modes de participation**

La participation des communautés dans la gestion des déchets solides ne devrait pas être analysé dans les différentes approches communautaires comme une "valeur en soi", un critère de conduite que des personnes et des groupes doivent respecter sans envisager les principes moraux et les préoccupations économiques, sociales et environnementales qui la fondent, ou qui l'auraient décrété moralement recevable dans les communautés.

En ce sens, "les comportements de participation ou de retrait reflètent des stratégies, des calculs, des attentes ou des pronostics"<sup>4</sup>. Chaque intervenant agit en fonction des intérêts qu'il poursuit, des opportunités qu'il a de les saisir<sup>5</sup>. En ce sens, la participation (et son contraire) ne serait jamais désintéressé et pourrait toujours être un comportement rationnel, même si elle ne donne pas lieu à un raisonnement explicite et formalisé.

Lorsque des individus et des groupes décident de participer dans les quartiers de Djicoroni-Para, de la Gueule Tapée et du secteur 15 de Ouagadougou, c'est surtout sur la base d'une estimation de ce qui est susceptible de leur apporter les dynamiques de changements proposées. Ne pas participer est également un acte qui peut exprimer une estimation de ce qui est susceptible d'apporter aux populations les différentes situations environnementales envisagées.

Ainsi, l'analyse des stratégies des populations aux actions de développement communautaire dans le domaine de la gestion des déchets solides devrait prendre en compte la perception des coûts du service des associations de base et les capacités financières des habitants à subvenir et à assurer ces coûts. Ce qui pose donc toute la problématique liant la pauvreté et la participation communautaire surtout dans les cas de Djicoroni-Para et du secteur 15 de Ouagadougou où les populations doivent s'acquitter de la taxe d'enlèvement des ordures envers les associations.

---

<sup>4</sup> M. Crosier & all : l'acteur et le système. Editions du Seuil, Paris 1977, P.38.

<sup>5</sup> Ibidem P.38.

### **3.1 Description des modes et des tentatives d'interactions entre communautés et organisations communautaires de base**

#### **3.1.1 Le cas du GIE Faso Kanu**

Le mode d'interaction entre la population de Djicoroni-Para et le GIE de Faso Kanu s'établit à travers trois (3) activités que sont les opérations de collecte d'ordures ménagères et de déchets hospitaliers, le recouvrement de la taxe de ramassage des ordures et les activités de sensibilisation, d'information et d'éducation civique.

La collecte porte sur les 1025 concessions sur les 3225 recensées soit 30,32 % et s'effectue par un système des charrettes attelées. Les charretiers passent devant les concessions abonnées et vident les poubelles remplies d'ordures qui sont déposées aux deux (2) dépôts de transit choisis avec la municipalité de concert avec les habitants. Cinq (5) balayeuses ont en charge la salubrité du marché et exécutent leurs tâches de 18h à 20h soit deux (2) heures de travail par jour. En 1994, les activités de compostage ont fait l'objet d'un test dans la communauté avant d'être abandonnées du fait des résistances manifestées par la population-cible.

La taxe de ramassage par concession a été fixée par le gouvernorat du district de Bamako. Elle aurait été intériorisée par la communauté au terme d'une campagne de sensibilisation.

Les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation civique ont pour but d'impliquer davantage les populations dans les activités du GIE et se proposent d'inciter la mobilisation sociale autour de la problématique de l'assainissement et de la salubrité. Des journées de propreté sont organisées et le comité de sages mis en place à l'effet du GIE Faso Kanu organise des concours de salubrité entre les différentes concessions de la communauté.

Les réseaux de dissémination des informations entre le GIE Faso Kanu et les populations de Djicoroni-Para sont les causeries, les meetings d'information, les membres du GIE chargés de la sensibilisation et les charretiers qui informent et distribuent les avis de réunions et sensibilisent les ménagères en plus de leurs tâches de collecte des ordures ménagères du quartier.

Le suivi communautaire des activités du GIE est assuré par :

- le comité de sages ou comité civique ;
- l'assemblée générale du GIE ;
- la coordination des comités des 7 secteurs comprenant le chef de quartier et 7 conseillers ;
- le comité de gestion du marché
- la brigade d'hygiène du district.

Le GIE convoque des réunions avec les populations pour discuter des problèmes du quartier. Les membres du bureau du GIE rencontrent à la faveur des opportunités les membres du comité de sages et discutent avec eux des problèmes liés à la collecte des ordures.

#### **3.1.2 Le cas du GIE "Les Linguères" de la Gueule Tapée**

Le mode d'interaction entre le GIE les Linguères et les habitants de la Gueule Tapée s'établit à

travers quatre (4) activités que sont le balayage, la collecte des ordures ménagères, la surveillance des coffres et la sensibilisation.

Dans le volet balayage, les femmes balaient les trottoirs, désensablent les routes et les ruelles et regroupent tous les déchets dans des brouettes. Elles assurent le transport des déchets des lieux de balayage aux bacs à ordures sur des distances qui varient de 15 m à 1 km.

La collecte des ordures ménagères s'effectue avec les camions de la société privée concessionnaire de la zone. Les camions empruntent un circuit préalablement défini de concert avec le chef de quartier, la SDV et la CUD. Quatre (4) membres du GIE ramassent les poubelles par le système de porte à porte et deux (2) restent debout sur le camion pour les vider.

La surveillance des coffres est faite par les personnes affectées dans les activités de balayage qui sont toutes des femmes. Elles nettoient les abords immédiats des coffres et veillent à ce que les habitants ne déversent pas les ordures à la périphérie immédiate de celles-ci.

La sensibilisation consiste à visiter les ménages et à exposer aux habitants des comportements visant la sauvegarde de l'environnement et les mécanismes facilitant l'exécution des activités du GIE. Huit (8) femmes sont affectées aux activités de sensibilisation et prennent quatre (4) directions différentes du quartier par groupe de deux (2) personnes. Les femmes du GIE ne sont pas formées aux techniques de sensibilisation. Elles mènent cette activité de façon informelle. Elle est faite de causeries sur les thèmes mettant en évidence sur les risques sanitaires des déchets solides dans la communauté et sur les comportements appropriés visant à faciliter les activités du GIE.

Le GIE compte 10 femmes et 5 hommes. Les femmes sont affectées dans les activités de collecte, de balayage, de sensibilisation et de surveillance des coffres. On ne retrouve les hommes que dans les activités de collecte.

Les réseaux de dissémination des informations entre les communautés et le GIE les Linguères ne sont pas formalisés sur le plan local à cause de la nature du contrat de sous-traitance qui lie le GIE à la société privée concessionnaire. Cette informalisation s'expliquerait en grande partie par le fait que la communauté ne s'acquitte d'aucune redevance envers le GIE qui est payé par l'AGETIP. Seule une infime partie de la population s'acquitte de la taxe sur les ordures ménagères (TEOM). Cette taxe qui est adjointe à la taxe foncière est perçue par le Ministère des Finances pour le compte de la CUD. La taxe foncière dans laquelle est adjointe la TEOM est perçue par les services des Impôts et Domaines du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. A la fin de chaque année, le Ministère rétribue la TEOM à la CUD. Le recouvrement de la taxe reste toujours faible. La CUD est entrain de mettre en place une stratégie pour mettre en contribution les GIE de quartier dans le recouvrement de la TEOM. Les activités de sensibilisation et de soutien au GIE apportés par certains responsables d'association et l'intervention des institutions traditionnelles et les notables, tente de rapprocher davantage le GIE à la communauté.

Seulement, il est apparu l'inexistence d'un cadre de concertation locale dans le domaine de la gestion des déchets solides. Mieux, il n'y a pas une articulation fonctionnelle entre l'approche communautaire de gestion des déchets solides municipaux et les dynamiques locales. Les

associations du site interviennent dans la gestion des déchets solides en marge des activités du GIE. Les institutions politiques traditionnelles interviennent de façon incidentielle et informelle dans la stratégie municipale de gestion des déchets de la municipalité dans le quartier de la Gueule Tapée.

Les activités du GIE ne sont contrôlées par aucune structure de gestion locale mis en place par la communauté mais sont suivies par :

- les agents de la CUD ;
- les maîtres d'oeuvre de l'AGETIP ;
- un pointeur de la SVD ;
- la présidente et la secrétaire générale qui sont en même temps travailleuses du GIE et pointées au même titre que les autres travailleurs.

### 3.1.3 Le cas de l'association Bao Manegré

Le mode d'intervention entre les habitants du secteur 15 de Ouagadougou et l'association Bao Manegré s'établit à travers deux (2) activités essentielles qui sont : la collecte des ordures dans les ménages et le volet animation et collecte des redevances du GIE.

Les charretiers interviennent dans des zones qu'ils ont eux-mêmes définies après que le CREPA leur ait appris comment lire un plan cadastral. Le travail de collecte se fait de porte à porte au niveau des concessions abonnées. Les charretiers assurent la collecte des ordures ménagères deux (2) fois par semaine pour chaque concession.

Les activités d'animation consistent en une discussion avec les ménages, particulièrement les femmes et leur laisse entrevoir le lien qui existe entre les maladies liées à l'eau et l'assainissement à travers la technique de sensibilisation dénommée Self Esteem, Associative Strenght, Resources Fulness, Action Planing, Responsibility (SARAR). Le SARAR est une technique communicative de sensibilisation dans les domaines de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement et comporte des méthodes créatives, analytiques, d'investigation, de planification et d'information. L'adoption de cette méthodologie par Bao Manegré vient du programme du renforcement de ses capacités organisationnelles apportées par le CREPA. La collecte des redevances se fait à partir du 30 du mois jusqu'au 15 du mois suivant.

Les réseaux de dissémination des informations entre Bao Manegré et les habitants du secteur 15 sont les séances d'élaboration des outils et techniques du SARAR, les activités d'animation. Il n'a pas été mis une structure de gestion au niveau local destinée à assurer une gestion participative des activités par le GIE et les bénéficiaires des prestations. Comme dans le cas de la Gueule Tapée, les notables et les autorités coutumières n'interviennent dans la mise en oeuvre des activités que de façon ponctuelle et informelle.

## **3.2 Modes et fondements de la participation des habitants et des groupes**

### 3.2.1 Les coûts de la participation

#### 3.2.1.1. Les coûts financiers

La participation financière en termes de contribution symbolique en espèces prône une volonté des populations de consacrer une partie de leurs maigres ressources à l'aménagement et à l'amélioration du cadre de vie. Elle peut être considérée comme une expression de la valeur que les habitants attachent aux services rendus et à leur volonté de vivre dans un milieu écologiquement sain et environnementalement durable.

#### 3.2.1.2. Les coûts sociaux

La participation des habitants en termes de coût social dans le domaine de la gestion des déchets solides est fondée sur la morale ambiante, les relations humaines, les vecteurs de régulation sociale comme la religion, les affinités parentales, le voisinage etc. L'influence exercée par les leaders d'opinion et les notables, les capacités de mobilisation sociale des organisations communautaires de base, le sentiment d'appartenance commune à une même localité sont autant d'indicateurs qui peuvent influencer sur la participation des habitants aux

dynamiques locales dans le domaine de la gestion des déchets solides.

La prééminence spirituelle et morale que les anciens en Afrique exercent généralement sur les habitants ne doit pas être sous-estimée dans l'analyse des coûts de la mobilisation sociale même si par ailleurs on assiste aujourd'hui à un effritement progressif des valeurs à cause de la "mondialisation".

#### 3.2.1.3. Les coûts sanitaires

La cherté des soins sanitaires dans les contextes de pauvreté et d'ajustement structurel poussent parfois les habitants à s'impliquer activement dans les initiatives communautaires de gestion des déchets solides. Les opérations de sensibilisation mettent souvent l'accent sur les risques sanitaires des déchets dans la communauté. Les populations prennent de plus en plus conscience des maladies liées aux déchets solides (toux, diarrhées, leishmaniose cutano-muqueuse, dermatoses, paludisme, etc.). La maladie la plus fréquente est le leishmaniose cutano-muqueuse qui entraîne des plaies. Elle est fréquente chez les adolescents qui convertissent les dépôts d'ordures en lieux de divertissement. Elle se manifeste par des dysenteries chez les adultes et les enfants et par une émission de crachats rectaux. Ainsi, les risques sanitaires liés aux ordures sont énormes.

#### 3.2.1.4. Les coûts physiques

Il est certain que la participation des populations à la gestion des déchets solides procure des coûts physiques dans les cas étudiés notamment pour les femmes qui traditionnellement assurent la collecte et le port des déchets aux points de collecte et aux lieux d'évacuation. Il est même apparu que la dégradation des systèmes de collecte se répercute sur la lourdeur des tâches et que les nouveaux systèmes impliquant les GIE et les associations participent à l'allègement des tâches féminines domestiques.

#### 3.2.1.5. Les coûts moraux et environnementaux

Les coûts moraux de la participation des populations aux activités de gestion des déchets solides sont fondés parce qu'on pourrait appeler abusivement peut être "l'obligation contractuelle" de l'individu ou des groupes par rapport à la communauté prise globalement. Cette obligation contractuelle est soutenue par tout le dispositif de principes moraux à caractère permissif et répressif. Le sentiment d'être rattaché à une localité et à la morale qui dynamise la cohésion des groupes et des familles peut conduire à s'impliquer dans les dynamiques locales de gestion des déchets solides de peur de s'offrir en déviant ou en marginal.

Les populations sont aussi motivées à participer par le souci d'un maintien d'un cadre de vie sain à l'intérieur et à l'extérieur des concessions. Le maintien de l'équilibre des écosystèmes urbains se place assurément comme un élément motivateur important dans l'engagement des populations et des groupes dans les cas de Djicroni-Para, de la Gueule Tapée et du secteur 15 de Ouagadougou.

### 3.2.2 Modes directs de participation des habitants et des groupes

Les modes directs de participation sont surtout constatés dans les expériences de Djicroni-

Para et du secteur 15 de Ouagadougou.

A Djicoroni-Para, les habitants s'acquittent de la taxe de ramassage des ordures par concession qui est de 750 FCFA par mois (1,5 \$US). La taxe du nettoyage du marché est de 5 FCFA par place assise et par jour. La recette journalière du GIE Faso Kanu sur les prestations effectuées au marché varie entre 3500 FCFA (7 \$US) et 5000 FCFA (10 \$US).

Dans le secteur 15 de la municipalité de Ouagadougou, les habitants s'acquittent de 500 FCFA par mois (1\$US) pour bénéficier des prestations de l'association Bao Manegré. En juillet 1995, l'association a enregistré 515 abonnés.

Une infime minorité de la population de la Gueule Tapée paie directement au Ministère des Finances la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui est fonction de la surface foncière de la propriété bâtie. Cette taxe est destinée à la CUD qui a la charge de collecter, d'évacuer et d'éliminer les ordures ménagères.

Dans le mode de participation directe, les habitants assurent financièrement l'aménagement de leurs cadres de vie. Comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, leur engagement est fondé sur des préoccupations de vie saine et durable. Dans cette perspective, la participation des habitants de Djicoroni-Para et du secteur 15 en termes de coût, relève à la fois de l'Economique et du Moral.

### 3.2.3 Modes indirects de participation des habitants et des groupes

Le mode indirect de participation des populations à la gestion des déchets solides apparaît dans toutes les expériences étudiées et il est le fait de la mobilisation sociale des populations autour des initiatives communautaires dans la gestion des déchets solides de manière bénévole.

L'appui moral apporté par les leaders d'opinion et les groupes communautaires aux activités de gestion des déchets solides des organisations à l'échelle des quartiers est assurément une façon pour des personnes et des groupes de s'engager dans la gestion communautaire des déchets solides. Par exemple, l'influence exercée par le comité civique de Djicoroni-Para, par l'imam et le chef de quartier de la Gueule Tapée et par les notables du secteur 15 sur les bénéficiaires des prestations des associations en termes de pression morale, facilite la bonne mise en oeuvre des différentes activités et vise à conférer une légitimité sociale aux actions des organisations de base.

L'organisation de Set-Setal<sup>6</sup> par les partis politiques, les associations sportives et culturelles (ASC) et les autres entités associatives impliquant matériellement et humainement le GIE les Linguères dans le quartier de la Gueule Tapée, donne à voir une participation indirecte des populations à la gestion locale des déchets solides. Le GIE met son matériel et son expertise au service des associations et des partis politiques qui organisent des Set-Setal et leur prodige

---

<sup>6</sup> Set-Sétal (mot wolof).- Expression désignant les mouvements spontanés de populations pour balayer, collecter et évacuer les déchets solides des quartiers. Ces mouvements seront par la suite progressivement organisés par l'encadrement des associations de base et par l'appui logistique de la part des autorités politiques et des ONG.

conseils et assistance. Ainsi, l'exécution des activités de Set-Setal n'est pas envisagée par les personnes et les groupes comme une contribution communautaire aux actions municipales, mais une façon indirecte de participer à l'amélioration du cadre de vie de leur propre quartier.

Le GIE Faso Kanu s'implique dans les journées de propreté organisées par le comité civique à côté de personnes individuelles non affiliées et des autres entités associatives. Les membres du comité exercent une pression morale sur les auteurs des pratiques déviantes en matière d'hygiène et sur les chefs de concessions qui ne s'acquittent pas de la taxe envers le GIE.

Les différentes tentatives de résoudre les conflits opposant les associations de base exécutant les activités de gestion de déchets dans les quartiers et les habitants dénotent de l'engagement indirect de personnes et de groupes dans la mise en oeuvre des approches communautaires de gestion des déchets solides.

Par exemple si dans la Gueule Tapée, l'imam, les leaders d'opinion et certaines personnes individuelles interviennent pour la résolution des conflits opposant les habitants et les membres du GIE dans l'exercice de leurs activités, le comité de sages de Djicoroni Para exerce une influence considérable pour amener les ménages réticents à respecter les délais de paiement. Les notables du 15 de Ouagadougou interviennent de façon timide dans la résolution des conflits opposant les charretiers et les autres membres de l'exécution BAO MANEGRE et les habitants.

#### 3.2.4 La participation des habitants et des groupes aux processus de décision

Le quartier est divisé en sept (7) secteurs. Au niveau de chaque secteur, il y a un comité de 6 à 7 membres. Le responsable du comité de secteur est très souvent un conseiller du chef de village. La coordination des différents comités des secteurs comprend le chef de quartier et 7 conseillers. Elle est dirigée par un président.

Ainsi à Djicoroni Para, il y a une dynamique interactive entre le GIE Faso Kanu et les habitants à travers les espaces de concertation et de résolution des conflits que sont les réunions, les comités de secteurs et les meetings d'information. Les réunions ont lieu dans les concessions chaque samedi et dimanche et sont animées par les responsables du GIE et les membres des comités de secteur. Les décisions ayant trait à la gestion locale des déchets solides y sont discutées et adoptées.

Le GIE et les comités de sages organisent de grands meetings d'information sur l'assainissement où en plus des discussions portant sur les décisions, le GIE reçoit le Feedback des populations. Après l'adoption d'une décision, le comité des sages sert de courroie de transmission de l'information entre le GIE et les habitants du quartier. Ces meetings exercent des influences positives sur le service du GIE et sur les comportements des habitants du quartier en matière d'hygiène.

Dans le quartier de la Gueule Tapée, le processus de décision n'est pas du ressort du GIE "Les Linguères" qui est simplement prestataire de services. Toutes les décisions influant sur la mise en oeuvre des activités proviennent de la municipalité en concertation avec la CAMCUD et la société privée concessionnaire de la zone. Seulement, les responsables du GIE sont

parfois obligés de passer par certains leaders locaux notamment l'imam et le chef de quartier pour assurer l'acceptabilité sociale de ces décisions (circuit du camion, points de collecte, placement des coffres, etc.). Certains responsables d'associations n'ont pas manqué de reprocher aux responsables du GIE de ne pas les consulter suffisamment dans le cadre de leurs activités lors de la restitution de l'étude aux populations.

Un leader a pu dire par exemple "comment on peut sensibiliser les habitants d'un quartier sans passer par les associations de base ?". Mieux, il est reproché aussi aux membres du GIE "les linguères" de n'avoir pas contacté toutes les associations du site à l'entame de leurs activités.

En définitive, les habitants de la Gueule Tapée subissent la politique communautaire des déchets mis en place par la CUD et l'AGETIP. On comprend dès lors, les fréquents conflits dans les activités de ramassage et d'évacuation des déchets qui déteignent les relations entre les populations bénéficiaires et les membres de GIE.

Dans le secteur 15 de Ouagadougou, il y a certes une concertation entre Bao Manegré et la municipalité, le CREPA et les notables du quartier, mais il n'existe pas un cadre de concertation entre les habitants et l'association. Comme dans le cas de Dakar, les habitants ne sont pas réellement impliqués dans les processus de décision qui influent positivement ou négativement sur les activités de gestion des déchets à l'échelle du quartier.

Il est essentiel de souligner dans les trois (3) cas étudiés la place et le rôle des femmes dans la définition des décisions et leur mise en oeuvre en amont et en aval.

En amont, la forte présence des femmes dans les activités des associations à Djicoroni-Para, à la Gueule Tapée et au secteur 15 de Ouagadougou donne à ces dernières une place importante dans la planification des actions issues des décisions.

En aval, les ménagères qui sont traditionnellement responsables de l'hygiène domestique et de la précollecte primaire des déchets à l'intérieur des concessions confèrent de par leur position, l'acceptabilité sociale de certaines décisions ayant trait aux normes définies pour la collecte et pour l'évacuation des ordures compte non tenu de certaines relations de pouvoir hommes/femmes de mise dans les sociétés négro-africaines (tri des ordures, poubelles débordantes, engouement à l'arrivée du camion de collecte, etc.).

En définitive, dans tous les trois (3) cas étudiés, il apparaît que les organisations communautaires de base n'ont aucune capacité de négociation avec les appareils municipaux dans les stratégies et les options institutionnelles de gestion des déchets solides et subissent les systèmes de nettoyage.

### **3.3. Analyse des conflits et des pratiques déviantes**

Il apparaît plusieurs conflits qui exercent une influence négative dans l'efficacité et la durabilité des approches communautaires.

Dans le cas de Djicoroni-Para, les commerçants s'entêtent toujours à ne pas respecter la tranche horaire du balayage des places assises qui est fixé de 18h à 20h. Certains habitants du quartier ont du mal à assurer le paiement régulier de la taxe. Les membres du comité de sages informés, sensibilisent et demandent aux clients de s'acquitter des arriérés. Dans le cas des

familles très pauvres, le paiement se fait par tranches. Les cas de suspension de services sont rares à cause de la solidarité dont on a peut-être sous-estimé l'ampleur dans l'Afrique moderne. Les espaces de résolution des conflits sont le comité civique, le comité de gestion du marché.

Dans le secteur 15 de Ouagadougou, les conflits entre les populations et Bao Manegré ont découlé des mauvaises prestations des charretiers et ont été aggravé par les dynamiques conflictuelles à l'intérieur de l'association. Une seconde intervention du CREPA entraînera une révision d'objectifs et une implication plus active des femmes dans le processus de mise en oeuvre des activités et la mise en place d'outils et de mécanismes de travail efficaces.

Les Linguères de la Gueule Tapée sont confrontés à la tendance des habitants à imposer le balayage de la devanture de leurs concessions qui n'est pas de leur ressort, à la nonchalance des ménagères à amener les ordures à temps à l'arrivée des camions de la SDV, au défaut d'entretien des poubelles où sont mélangés en même temps les déchets liquides et solides, etc... Les espaces de résolution des conflits sont informels. Les responsables du GIE s'appuient sur le chef de quartier, l'imam sur des personnes individuelles influentes ou contactent la police en cas de conflit grave.

Il ressort aussi que, les conflits entre les communautés bénéficiaires et les organisations communautaires de base proviennent en grande partie de la perception diffuse des habitants des nouvelles attributions des organisations dans la gestion des déchets solides face au désengagement de l'Etat et aux nouvelles politiques municipales.

### **3.4 Contraintes à la participation des populations et des groupes**

Les contraintes relevées dans les différentes expériences d'approche communautaire des déchets solides sont :

- la pauvreté ou plus clairement les "situations de pauvreté" de personnes et de groupes qui n'ont pas la capacité financière de s'acquitter des taxes d'enlèvement des ordures ;
- le niveau peu élevé de conscience environnementale c'est-à-dire le défaut d'appréhender les correspondances entre facteurs d'insalubrité publique et la Santé au sens large du terme. D'où la pertinence de renforcer les capacités de techniques communicatives des associations en matière de sensibilisation (MARF, SARAR et Focus Group par exemple) ;
- une compréhension diffuse des nouvelles politiques municipales en matière de déchets, notamment la privatisation du secteur des ordures encouragée par les bailleurs de fonds et les organismes internationaux ;
- les contraintes matérielles et technologiques des associations de base et des appareils municipaux ;
- la désarticulation entre les approches communautaires des municipalités (politiques municipales) et les dynamiques locales de gestion des déchets solides à l'échelle des quartiers.



### **En guise de conclusion**

L'implication des organisations communautaires de base dans la gestion des déchets solides a entraîné des dynamiques de changements évidents dans les communautés de Djicoroni-Para, de la Gueule Tapée et du secteur 15 dans les municipalités de Bamako, de Dakar et de Ouagadougou, en dépit des limites qui sont rattachées aux conditions-cadres et aux stratégies d'intervention.

Mais les différentes approches communautaires de gestion des déchets solides adoptés par les municipalités de Bamako, de Dakar et de Ouagadougou pèchent par le manque de coordination intersectorielle entre les différents acteurs et l'absence d'une communication participative entre les appareils municipaux et les groupes communautaires de base.

Ainsi, il urge de trouver des réponses institutionnelles et politiques pour renforcer les capacités des organisations communautaires de base en termes "d'empowement" et leurs capacités de négociation et pour articuler les dynamiques locales de gestion des déchets solides à l'échelle des quartiers avec les stratégies de gestion municipale des déchets.

## **BIBLIOGRAPHIE**

ARCENS (MT), GUENE (O) : Le projet de collecte des ordures de la Patte d'Oie au secteur 15 de Ouagadougou, UWEP/WASTE, 1996.

DIARRA (A), TOGOLA (S), TERRA (E) : Participation communautaire à la gestion des déchets solides dans le district de Bamako, Mali. UWEP/WASTE, 1996.

LY (El H) : Approche communautaire de gestion des déchets solides municipaux : étude de cas les linguères de la Gueule Tapée de Dakar (Sénégal). UWEP/WASTE, 1996.

GRE-AO-PDM-IAGU : Déchets solides en milieu urbain d'Afrique de l'ouest et centrale : vers une gestion durable. Dossier de présentation. Séminaire- Abidjan, 14 au 16 Février 1996.

CROSIER (M.) & ALL : L'Acteur et le Système. Editions du Seuil, Paris, 1977.